

## EXECUTION DU BUDGET 2015

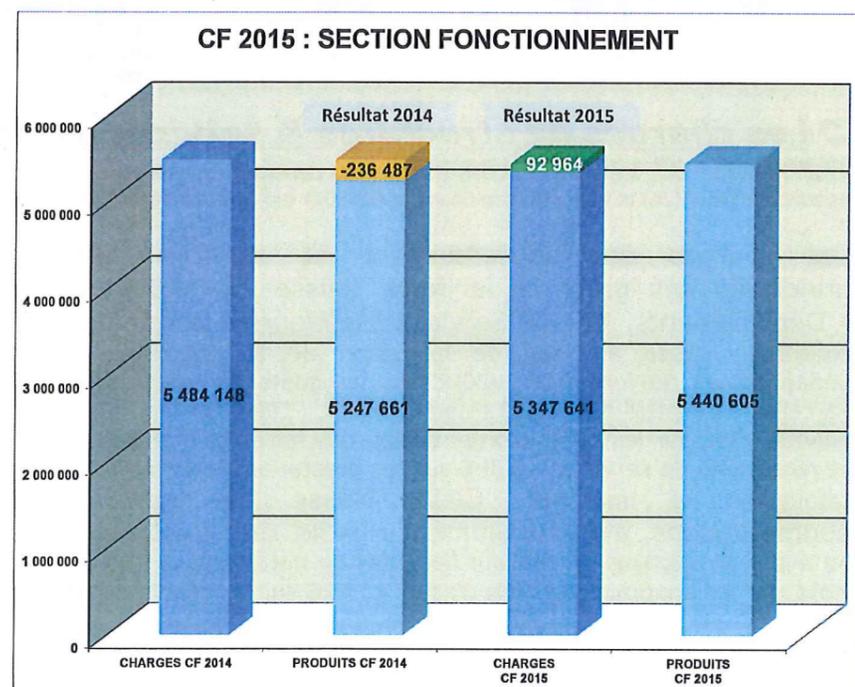
L'exécution du budget 2015 est caractérisée par les faits marquants suivants (par rapport au compte financier 2014) :

- La forte progression des recettes de prestations +191k€ / +13%
- Le maintien des recettes de conventions
- Une masse salariale maîtrisée avec -2etp par rapport à 2014
- Des économies qui interviennent à tous les niveaux :
  - o Des dépenses consulaires en baisse tant sur le fonctionnement de l'assemblée que sur les cotisations et participations
  - o Des optimisations de charges sur de nombreux postes
- Une baisse de l'impôt TATFNB de -2% (-56k€) en partie compensée par une baisse des cotisations obligatoires (-30k€)
- La réalisation de 2 emprunts de 150k€ et 50k€

**La section de fonctionnement** (1<sup>ère</sup> section) de la Chambre d'Agriculture du Jura se solde par un résultat positif de +92 964€.

Les charges totales du budget de fonctionnement (5 347 641€) sont en diminution de -2.5% par rapport à 2014 (5 484 148€).

Les produits s'élèvent à 5 440 605€ et sont en nette augmentation de +3.7% par rapport à l'année précédente (5 247 661€).



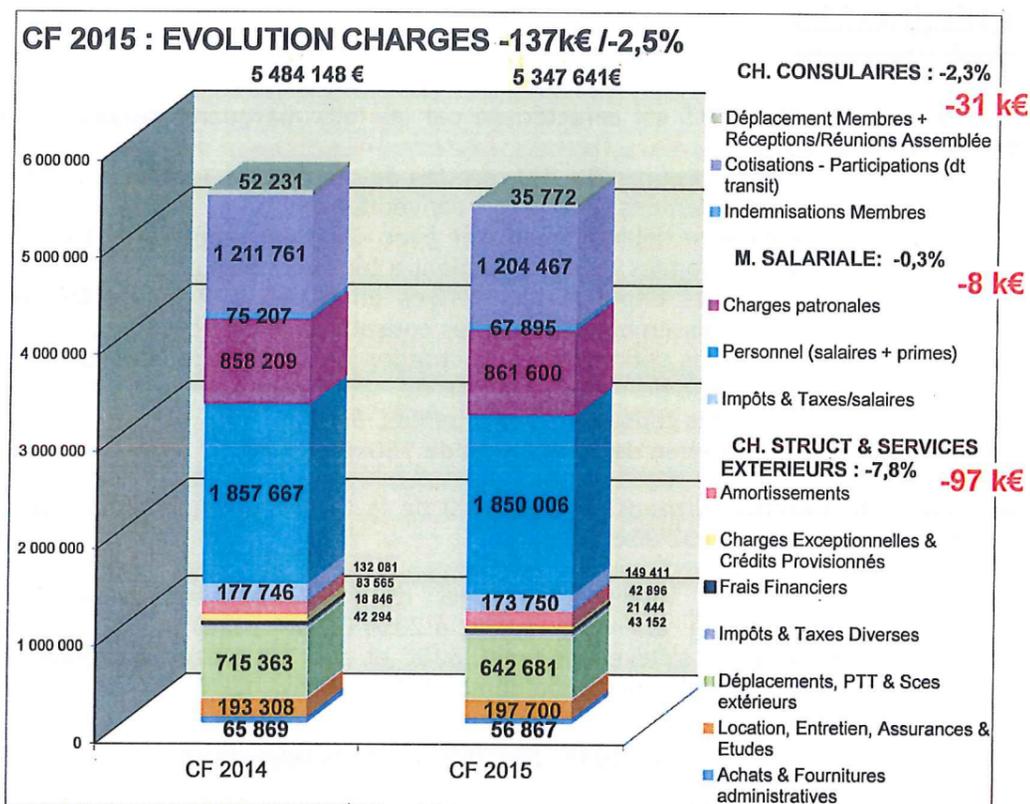
**La section investissement** est marquée par :

- Le prélèvement exceptionnel sur le fonds de roulement de 101k€
- L'achat d'un local copieur sur le site de Champagnole (17k€)
- La fin du renouvellement des serveurs informatiques sur le site de Lons commencé fin 2014 et d'une partie du parc d'ordinateurs (32k€)
- La souscription d'un emprunt de 150k€ permettant de financer l'investissement dans les locaux de Valparc réalisé fin 2014 ainsi qu'un emprunt pour le matériel informatique pour 50k€.

# ① La Section de fonctionnement

## A) LES CHARGES

Les charges sont en forte diminution à 5 347 641€ soit -137k€ / -2.5%



### ↳ Les charges de structures & services extérieurs :

-7.8% soit -97 175€ à 1 154 151€ Hors déplacements membres élus et frais de réception Assemblée (35 772€) et frais d'élection Chambre (5 850€) repris en Charges Consulaires.

Les charges de fonctionnement et services extérieurs diminuent principalement grâce à la forte baisse de -73k€ sur les postes de « Déplacements, PTT et Services extérieurs » parmi lesquels : -34k€ sur la cotisation Fafsea au plan de formation de la Chambre, -29k€ sur les coûts pédagogiques de formation, -20k€ sur les coûts de fonctionnement du logiciel Mes Parcelles mutualisé au niveau Franc-comtois, -18k€ sur les frais de déplacements des agents, -8k€ sur les coûts d'organisation des foires et marchés, -7k€ sur les réunions et réceptions de services, -13k€ sur les prestations extérieures diverses, -3k€ sur les catalogues et imprimés. Cette baisse est atténuée par quelques augmentations, avec notamment : +43k€ sur les coûts de personnel intérimaire ou mis à disposition, +8.5k€ sur les coûts de nettoyage, +5k€ sur les prestations PPP, +3k€ sur les honoraires et frais d'acte, +1.5k€ sur l'affranchissement.

La baisse des charges de fonctionnement s'explique aussi par :

- Une baisse des achats et fournitures de -9k€
- Une baisse sur les provisions et charges exceptionnelles de -40k€

Et à contrario, on peut noter les augmentations :

- +17k€ sur les amortissements (liés aux investissements récents sur les bâtiments de Champagnole et Ecole-Valentin ainsi que sur le matériel informatique)
- +4k€ sur les locations, entretiens et assurances
- +3k€ sur les frais financiers

### ➤ **La masse salariale :**

-0.3% (soit -8 267€) à 2 885 356€ Hors indemnités membres élus repris en Charges Consulaires (67 895€)

La masse salariale se maintient à son niveau de 2014 et on peut noter les éléments suivants :

- Plusieurs agents en maladie/maternité durant l'année avec des prises en charge de la MSA et d'Agrica.
- Le départ en retraite de 2 agents ayant donné lieu à des primes de fin de carrière.
- L'encaissement d'aides spécifiques et de primes ponctuelles en 2014 qui diminuaient la masse salariale, non obtenues en 2015.
- La provision d'une prime sur résultat 2015 qui sera versée aux salariés sur 2016.

L'effectif s'élève à 54.7 Équivalents Temps Plein en diminution de -2 ETP rémunérés, évolution principalement due :

- Aux changements de stratégie sur les renforts utilisés ponctuellement sur certaines actions (campagne PAC, ATE...) avec une utilisation de personnel intérimaire ou mis à disposition plutôt qu'en CDD.
- Aux non remplacements de certains salariés absents ou ayant quitté la Chambre en privilégiant un redéploiement des agents présents.

### ➤ **Les charges de l'Assemblée :**

-2.3% (soit -31 065€) à 1 308 134€ Y compris les déplacements membres élus, les frais de réception Assemblée (35 772€), les indemnités membres élus (67 895€) et les frais d'élection Chambre (5 850€)

- Les frais de déplacements des membres élus et les frais de réception de l'Assemblée s'élèvent à 35 772€ et sont en diminution de -16 460€ (soit -31.5%). Pour rappel, organisation en 2014 du congrès des Chambres de Franche-Comté pour 9 900€.
- Les indemnités des membres élus sont en diminution de -7 312€ à 67 895€ (soit -9.7%)
- Les subventions s'élèvent à 1 204 467€ en diminution de -0.6% soit -7 294€. Elles se divisent en 4 catégories :

	2014	2015
Cotisations Obligatoires	1 015 710 €	1 028 686 €
Cotisations Non Obligatoires	32 528 €	31 003 €
Subventions Non obligatoires	157 672 €	157 672 €
Subventions en Transit	0 €	0 €
<b>Total Subventions &amp; Cotisations Compte Financier</b>	<b>1 211 761 €</b>	<b>1 204 467 €</b>

- **Les cotisations obligatoires** qui augmentent de +12 976€ soit +1.3%. Elles représentent 84.3% de la masse Cotisations et Subventions pour 1 028 686€

Cette augmentation est principalement due à la forte augmentation de la cotisation CRA FC au pôle Régional Terre d'Avenir de +43k€ (A noter l'impact de cette opération est de +21k€ sur le résultat 2015 puisque dans le même temps la recette liée à ce pôle régional a augmenté de +64k€).

Parmi les autres évolutions significatives, les baisses de :

- la cotisation CNPF/CRPF de -17 545€ à 367 475€
- la cotisation Chambre Régionale FC de -4 341€ à 215 699€
- la cotisation PPRDF/Fonds Stratégique Forêt et Bois de -5 973€ à 189 183€

	2014	2015
Cotisation APCA	84 120 €	82 355 €
Cotisation FNPCA	2 303 €	2 300 €
Cotisation CNPF/CRPF	385 020 €	367 475 €
Cotisation CRA Pôle régional Terre d'avenir	106 990 €	149 779 €
Cotisation CHAMBRE REGIONALE AGRIC.	220 040 €	215 699 €
Cotisation PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	195 156 €	189 183 €
Cotisation communes forestières	18 751 €	18 566 €
Cotisations FG Présidents	3 330 €	3 330 €
<b>Cotisations Obligatoires</b>	<b>1 015 710 €</b>	<b>1 028 686 €</b>

- **Les autres cotisations et subventions non obligatoires**, qui s'élèvent à 175 781€ et qui diminuent de -10.3% soit -20 270€ :

Parmi les évolutions les plus significatives :

- La fin en 2014 de la subvention exceptionnelle versée aux ASA Irrigation Basse Vallée du Doubs et de la Loue (-5k€)
- La fin de la subvention exceptionnelle versée au Drive Fermier (-14k€)
- La baisse des subventions diverses et des participations à manifestations (-6k€)
- La fin de la cotisation à Jura Conseil Elevage (-2 205€)
- La fin de la cotisation à l'Association Agathe BFC (-450€)

	2014	2015
Cotisations DIVERSES	345 €	435 €
Cotisation AFDI	1 559 €	1 559 €
Cotisation Jura Conseil Elevage	2 205 €	0 €
Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 456 €	4 093 €
Cotisation AGATHE BFC	450 €	0 €
Cotisation CAUE	150 €	150 €
Cotisation INITIATIVE JURA	170 €	170 €
Cotisation APJ 39	250 €	250 €
Cotisation ADFPA	350 €	360 €
Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 335 €	1 335 €
Cotisation ADEFOR	100 €	100 €
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	19 658 €	20 051 €
Cotisation Réajir/Soélis	1 000 €	1 000 €
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	1 500 €	1 500 €
<b>Total Cotisations Non Obligatoires</b>	<b>32 528 €</b>	<b>31 003 €</b>

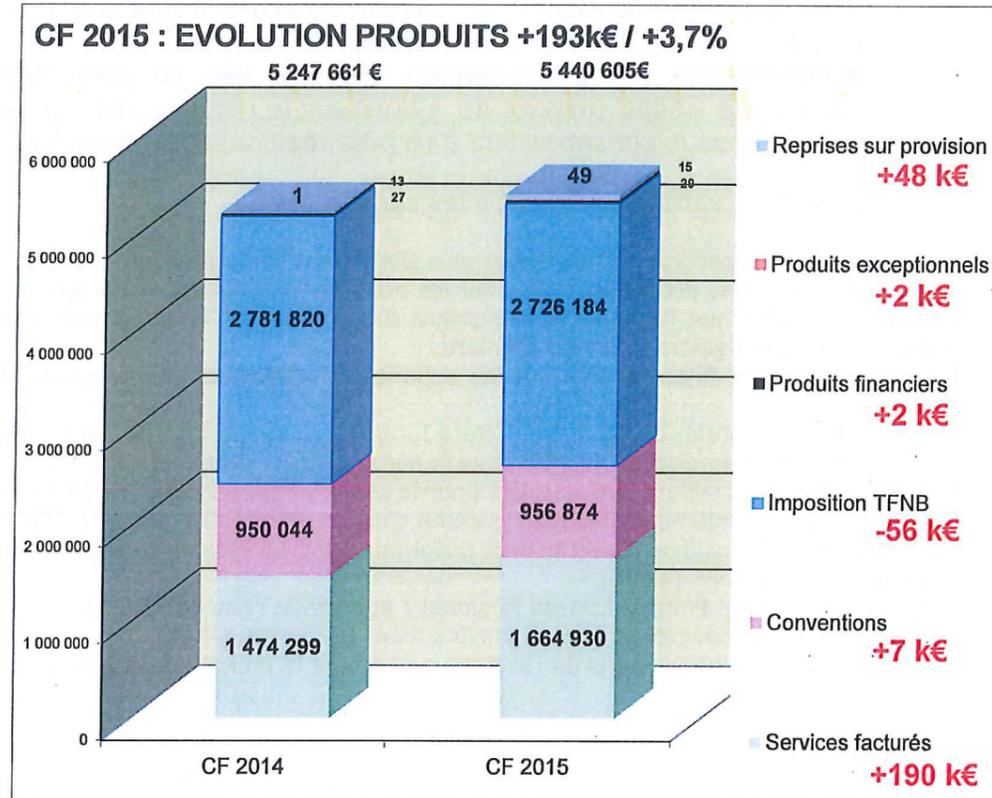
	2014	2015
Frais Elections Chambre	5 850 €	5 850 €
Subventions Diverses	17 000 €	2 000 €
Prix et Récompenses	594 €	645 €
Participations à Manifestations	10 128 €	4 600 €
Subvention à la Société de Viticulture du Jura	20 000 €	20 000 €
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 600 €	1 600 €
Subvention à FDSR	5 000 €	5 000 €
Participation JURA INITIATIVES	663 €	663 €
Subvention RESA 39	4 000 €	4 000 €
Subvention Association REAJIR/SOELIS	58 223 €	56 957 €
Subvention AFDI	500 €	250 €
SARL Viande Nature Jura (Abattoir Equevillon)	0 €	3 000 €
Subvention JA Bourgogne Franche Comté	3 500 €	3 000 €
ASA des Irrigants Basse Vallée du Doubs	3 028 €	0 €
ASA des Irrigants Basse Vallée de la LOUE	1 906 €	0 €
Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	28 278 €	34 452 €
Subvention APECITA	490 €	0 €
Subvention FREDON action Campagnol	2 000 €	2 000 €
Subv Association du Personnel CA39	762 €	762 €
<b>Total Subventions Non obligatoires</b>	<b>163 522 €</b>	<b>144 778 €</b>

- **Les subventions en Transit** : comme en 2014, pas de subvention en transit

	2014	2015
Débours Subventions en Transit	0 €	0 €
<b>Total Subventions Non obligatoires</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

## B) LES PRODUITS

Les recettes sont en progression à 5 440 605€ soit +193k€ / +3.7%



### Les Prestations :

+12.9% soit +190 631€ à 1 664 930€

Cette nette progression s'explique principalement par l'évolution des prestations PAC qui augmentent de +159k€ passant de 185k€ en 2014 à 344k€ cette année.

L'augmentation des recettes s'explique également par les évolutions sur :

- Les prestations de mise à disposition de personnel à la CRAFC (+46k€)
- Les projets agronomiques d'épandages (+37k€)
- Les contrôles de machines à traire (+20k€)
- Les études d'impact « Ligne RTE Frasne Salins », « Base logistique ITM »... (+20k€)
- Les prestations Optim Revenu (+15k€)
- Les prestations apprentissage (+8k€)

A contrario, il est constaté une diminution concernant certaines prestations, notamment sur :

- La fin du contrat Ain Amont (-44k€)
- Les prestations PDE (-40k€)
- Les prestations d'analyses des boues (-36k€)
- Les études d'aménagement pastoral (-8k€)

A noter également la baisse de -36k€ de la recette FAFSEA sur le plan de formation qui atténue l'évolution des recettes de prestation qui sans cet élément serait de +227k€ soit +15.4%. (L'impact de cette opération est de -2k€ sur le résultat 2015 puisque dans le même temps la cotisation FAFSEA sur ce même plan de formation a également diminué de -34k€)

## ➤ Les Conventions :

+0.7% soit +6 829€ à 956 874€

Après une forte baisse affichée l'année dernière, le montant des subventions se maintient à son niveau de 2014. Il faut cependant souligner que, comme expliqué précédemment, le montant 2015 est impacté par l'augmentation de la subvention CRA FC liée au pôle Régional Terre d'Avenir de +64k€ (impact de +21k€ sur le résultat 2015 puisque dans le même temps la cotisation liée à ce pôle régional a augmenté de +43k€).

Les autres variations essentielles concernent :

- Les programmes forestiers « Adevbois » et « GMT », en diminution de -36k€, principalement à cause de provisions prudentes prises sur les actions Adevbois en partie non conventionnées à ce jour. A noter que l'activité et le nombre d'actions et les financements théoriques sont restés stables par rapport à l'année dernière.
- L'augmentation des financements sur les actions Installation et Transmission PIDIL/PAI/PPP (+10k€)
- Le maintien des montants du Pacte Agriculture Jurassienne avec le Conseil Départemental (+3k€)
- La mise en place d'un dispositif d'ATC dans la filière vinicole avec FranceAgriMer (+10k€)
- La suppression de la subvention du CD39 pour le Drive Fermier suite à l'arrêt d'activité (-20k€)
- La baisse des subventions liées au programme d'actions du CasDAR PRDA (-15k€)
- L'augmentation des subventions CasDAR Ecophyto dispositif fermes Dephy et appels à projets communication CRA FC (+6k€)
- La fin du programme PPPVV2 Conseil Régional / Agence de l'Eau début 2014 (-14k€)
- La diminution des activités de formations financées par VIVEA (-5k€)
- L'augmentation des subventions de l'ONEMA concernant le Bulletin de Santé du Végétal (+4k€)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Etat : actions PIDIL & CEPPP	57 808 €	66 174 €
Conseil Régional PIDIL	12 000 €	12 000 €
UE : FSE Installation	0 €	1 869 €
VIVEA (activité formation)	43 973 €	39 083 €
CasDAR PRDA et appels à projet	204 125 €	189 409 €
CasDAR Ecophyto dispositif ferme Dephy + Appel à projets communication	29 644 €	35 475 €
Contrats de Rivière (Conseil Général, Conseil Régional, Agence de l'Eau)	5 578 €	1 622 €
PMPVV2 (Conseil Régional, Agence de l'Eau)	11 200 €	-3 038 €
FranceAgriMer : ATC Modlait et Filière Vinicole	0 €	20 144 €
Conseil Général du Jura : Contractualisation Pacte Agriculture Jurassienne	165 750 €	169 300 €
Conseil Général du Jura diverses subventions (hors Contractualisation PACTE, Contrats de rivière)	27 156 €	3 687 €
Agence de l'Eau diverses subventions (hors Contrats de rivières et PMPVV2)	36 298 €	35 492 €
Programmes Forestiers (CRPF / ADEFOR 39/ PPRDF / GMT ARCADE)	198 779 €	163 219 €
Pôle régional « Terre d'Avenir » CRA FC	103 255 €	167 340 €
ONEMA : Bulletin de Santé du Végétal	36 109 €	40 264 €
Divers	18 370 €	14 833 €
<b>TOTAL COMPTE FINANCIER</b>	<b>950 044 €</b>	<b>956 874 €</b>

### ➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

-2% soit -55 636€ à 2 726 184€

Pour rappel, cette ressource était bloquée par une décision de l'Etat depuis 2012. En 2014, la loi de finance a abouti à une baisse de -2% et à ce jour, la baisse de -2% prévue pour 2016 est suspendue.

### ➤ Les Autres Produits :

+123.2% soit +51 119€ à 92 617€

- Les produits financiers augmentent de +1 792€ à 28 974€.
- Les produits exceptionnels s'élèvent à 14 959€ et diminuent de -1 654€.
- Les reprises de provision progressent de +47 673€ à 48 684€ à cause de reprise de provisions sur les Comptes Epargne Temps (+27k€) et sur des indemnités de départ en retraite (+22k€).

## ② 2ème SECTION : INVESTISSEMENT

### ➤ Les Dépenses en Capital :

Les dépenses en capital s'élèvent à 231 567€. L'exécution du budget 2015 intègre notamment :

- Le prélèvement sur fonds de roulement de 101 117€ décidé par l'état.
- L'achat de licences Microsoft pour 10k€.
- L'audit du réseau informatique du site de Lons pour un montant de 9k€.
- L'achat du local « photocopieur » de Champagnole pour un montant de 17k€.
- Divers aménagements immobiliers sur les différents sites pour environ 14k€.
- La fin du renouvellement des serveurs informatiques sur le site de Lons commencé fin 2014 et d'une partie du parc d'ordinateurs (32k€).
- La prise de participation dans la holding « Transporc » à hauteur de 5k€.

<input type="checkbox"/> Prélèvement sur Fonds de Roulement	101 117 €
<input type="checkbox"/> Remboursement de capital emprunté	37 195 €
<input type="checkbox"/> Logiciels	12 534 €
<input type="checkbox"/> Autres immobilisations incorporelles	8 819 €
<input type="checkbox"/> Bâtiments	17 205 €
<input type="checkbox"/> Aménagement de bâtiment	13 803 €
<input type="checkbox"/> Acquisition de matériels	2 940 €
<input type="checkbox"/> Matériel informatique	32 921 €
<input type="checkbox"/> Mobilier	0 €
<input type="checkbox"/> Titre de participation	5 033 €
<input type="checkbox"/> Cautionnement	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 567 €</b>

### ➤ Les Recettes en Capital :

Souscription de 2 emprunts de 150 000€ et 50 000€ dans l'exécution du budget 2015 qui permettent respectivement de financer :

- l'achat du bâtiment de la Chambre Régionale FC à Ecole Valentin réalisé fin 2014 avec un déblocage qui n'est intervenu que début 2015 et n'avait donc pas été inscrit dans le CF 2014.
- Des investissements en matériel informatique réalisé fin 2014 et début 2015.

A noter, que l'investissement dans le local photocopieur de Champagnole est réalisé en autofinancement

### ③ BILAN

---

Le bilan au 31/12/2015 s'élève à 4 256 930€ (4 100 821€ fin 2014).

#### ⇒ **ACTIF**

- L'actif immobilisé est établi à 1 946 964€ pour 46% de l'actif (2 003 120€ et 49% fin 2014).
- L'actif circulant (disponibilités, valeurs de placements et créances) s'élève à 2 309 966€ pour 54 % de l'actif (2 097 700€ fin 2014), soit une augmentation de +212k€.
- Les disponibilités augmentent de +572k€ pour atteindre 819 560€. Cette nette augmentation doit être pondérée par :
  - L'achat des locaux de Valparc de la Chambre Régionale FC à Ecole-Valentin pour un montant de 150 000€ réglé le 23/12/2014 et dont l'emprunt n'a été effectif que début 2015 et qui a donc été financé par notre trésorerie 2014.
  - L'investissement dans du matériel informatique (serveurs, licences, PC, imprimantes) acheté en partie fin 2014 et financé par un emprunt de 50 000€ début 2015 ; environ 34k€ financés par notre trésorerie 2014.
  - Un placement de 300k€ arrivé à échéance fin 2015 et renouvelé début 2016 donc « en attente » sur notre compte courant dans la situation au 31/12/2015.
  - A contrario, on peut également préciser que le prélèvement sur le fonds de roulement 2015 décidé par l'état est venu « amputer » notre trésorerie de plus de 100k€.
- Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 020 406€ contre 1 080 275€ fin 2014 soit -60k€. Cette évolution est le résultat du travail entrepris depuis 2 ans afin de diminuer les délais d'encaissement de nos recettes au niveau de la facturation individuelle mais surtout sur les financements par conventions. En synthèse :
  - Les créances globales ont diminuées de -104k€ l'année dernière et diminuent de -60k€ cette année.
  - Les créances avec une date d'échéance supérieure à 1 an basculent à moins de 50k€ cette année, à un montant de 48 288€ (pour rappel, 105k€ à fin 2013 et 56k€ à fin 2014), le risque de non recouvrement de créances diminuant d'autant.

#### ⇒ **PASSIF**

- Les ressources stables de la Chambre d'Agriculture du Jura (capitaux + réserves + provisions) au 31/12/2015 s'établissent à 2 333 568€, soit 55% du total du bilan (2 361 595€ fin 2014). Une baisse des réserves de -28k€, principalement dû au prélèvement sur le fonds de roulement de 101k€, compensé en partie par le résultat excédentaire de l'année.
- Le capital emprunté restant dû (804 122€) est constitué par l'emprunt réalisé pour l'achat des bureaux et du mobilier de Champagnole, l'emprunt pour la participation à l'achat des locaux de la Chambre Régionale FC et l'emprunt pour l'achat du matériel informatique.
- Les dettes à court terme de 1 119 240€ représentent 48% de l'actif circulant. Elles s'élevaient à 1 097 908€ fin 2014 et sont donc en augmentation de 21k€.

#### ④ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT & FONDS DE ROULEMENT

La capacité d'autofinancement de l'année 2015 est de 221 301€.

L'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement génère une augmentation du fonds de roulement de 190 934€.

Les éléments marquant venant impacter le fonds de roulement cette année sont :

- Le résultat excédentaire de l'année en cours de 92 964€ qui vient renforcer les réserves.
- Le prélèvement sur le Fonds de roulement 2014 réalisé en juin 2015 et qui vient réduire les réserves.
- L'investissement dans du matériel informatique (serveurs, licences, PC, imprimantes) acheté pour environ 34k€ fin 2014 et financé par un emprunt début 2015 → cela impacte positivement le fonds de roulement.
- L'achat des locaux de Valparc de la Chambre Régionale FC à Ecole-Valentin pour un montant de 150 000€ réglé le 23/12/2014 et dont l'emprunt n'a été effectif que début 2015.

Le fonds de roulement (actif circulant – dettes à court terme) s'élève au 31/12/2015 à 1 190 726€ et représente 22% des charges annuelles de fonctionnement (1ère section).

Ce fonds de roulement correspond à 80 jours de fonctionnement (contre 66 jours fin 2014 et 113 jours fin 2013).

